

PATRIMOINE DES ÉDIFICES CHARGÉS D'HISTOIRE OUVRONT LEURS PORTES CE WEEK-END

Lieux d'exception à découvrir

Un salon au parfum d'Orient, une coupole centenaire pour admirer les étoiles, un cercle né en même temps que la République, un lieu d'aisances flamboyant ou un théâtre qui est le plus ancien de Suisse : connaissez-vous ces merveilles du patrimoine neuchâtelois ? Samedi et dimanche, leurs portes vous sont ouvertes pour des visites passionnantes. Découvrez quelques lieux en primeur. **BERNARD PYTHON** → PAGES 10 ET 11



Dans ce numéro

ÉNERGIE

**Des coups de pouce
pour des économies**

→ PAGES 2 ET 3

ART

**Une galerie emblématique
fête ses 50 ans**

→ PAGE 8

NATURE

**Le bal des libellules,
rendez-vous de fin d'été**

→ PAGE 13

L'édito | Energie : agissons ensemble

MAURO MORUZZI
CONSEILLER COMMUNAL

Dicastère du développement durable, de
la mobilité, des infrastructures et de l'énergie



L'appel du Conseil fédéral est clair : au vu de la situation qui se dessine pour cet hiver, nous devons limiter notre consommation de gaz et d'électricité. Toutes et tous doivent tirer à la même corde : entreprises, commerces, administration et ménages. Et la meilleure manière d'éviter les factures salées qui nous attendent sinon, c'est d'éviter les gaspillages : ce qu'on ne consomme pas ne coûte rien. Vous trouverez dans cette édition de N+ une petite brochure qui rappelle 40 gestes à notre portée. Dérisoire ? Au contraire : les petits ruisseaux

font ici vraiment les grandes rivières. Par exemple, la consommation de nos innombrables appareils électroniques en veille correspond à la moitié de la production d'une centrale nucléaire. La Ville fera bien sûr sa part, notamment dans les bâtiments de l'administration. Elle a aussi déjà accéléré l'extinction nocturne de l'éclairage public dès 1h du matin. Et elle a lancé cette semaine une mesure inédite pour permettre aux locataires d'immeubles anciens de mieux contrôler leurs charges, avec le soutien des représentant-e-s des bailleurs et des locataires (voir pages 2-3). Le principe est simple : si la facture correspond à la consommation personnelle, l'incitation à éviter les gaspillages est grande. Les études sont claires : la consommation globale d'énergie, donc la facture, diminue jusqu'à 20%. ●

ÉNERGIE NOUVELLE MESURE FAVORABLE AUX LOCATAIRES ET À L'ENVIRONNEMENT

Préserver le climat et ménager son porte-monnaie



Le conseiller communal Mauro Moruzzi entouré de ses partenaires: Joël Desaulles (Habitat durable), Jonathan Gretillat (Asloca), Isabelle Augsburguer (Chambre immobilière), Andreas Hutter (CSEM) et Christophe Ribaux (USPI). BERNARD PYTHON

Une mesure simple, bonne pour le climat et pour le porte-monnaie des locataires: la Ville de Neuchâtel va subventionner à hauteur de 50% l'installation de systèmes de décompte individuel de chauffage basés sur la consommation personnelle dans les anciens immeubles. L'idée est saluée et soutenue par les associations de locataires, de bailleurs et de propriétaires immobiliers.

La Ville comble une lacune importante dans un domaine-clé: celui de la consommation d'énergie – le plus souvent fossile – des bâtiments, qui représentent 40% de la consommation totale d'énergie, dont la moitié sert au chauffage des logements et à la préparation de l'eau chaude des ménages.

«A l'heure où la pénurie menace, les prix explosent et le climat se dérègle toujours plus, il faut rappeler que le plus grand potentiel en matière d'énergie en Suisse, le plus simple à réaliser, le plus rentable économiquement et le plus rapide à mettre en œuvre, c'est la réduction du gaspillage», a souligné mardi Mauro Moruzzi, conseiller communal en charge du Dicastère du développement durable, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue sur le site de l'Observatoire en présence de partenaires des secteurs de l'innovation et de l'immobilier.

ÉCONOMIES SUBSTANTIELLES

Le principe est simple: chaque locataire doit pouvoir contrôler sa facture et payer exclusivement sa propre consommation. Les personnes soucieuses d'éviter les gaspillages ne devront plus subventionner indirectement celles qui partent skier une semaine en laissant leur fenêtre

Quarante gestes simples pour réduire ses charges

Tous les ménages de la commune reçoivent cette semaine un dépliant, encarté dans le présent journal N+, comprenant 40 conseils pour consommer moins d'électricité, moins d'eau et améliorer la qualité de l'air dans son logement. «Coupez le wi-fi la nuit», «Fermez les portes des pièces peu chauffées», «Privilégiez les cycles courts à basse température pour les lessives»: autant de gestes simples qui permettront à la population de réduire ses factures d'eau et d'énergie. Afin que chacun-e puisse contribuer à faire épargner les ressources énergétiques tout en ménageant son porte-monnaie, ce document d'accès ludique résume une série de bons réflexes à adopter tous les jours à la cuisine, au salon ou à la salle de bains. ●

entrouverte, ou celles qui chauffent leur appartement à 25 degrés en hiver pour vivre en t-shirt. C'est pourtant ce qui arrive aujourd'hui lorsque les charges sont facturées sur la base d'un forfait ou calculées en fonction de la taille de l'appartement, indépendamment de la consommation réelle d'énergie. Or, chaque degré économisé, c'est 5-7% d'énergie, donc de facture en moins. Finalement, si les personnes propriétaires d'une maison individuelle peuvent maîtriser leurs charges, ce n'est pas le cas de la majorité des 70% de locataires que compte la commune.

Les études scientifiques effectuées à ce sujet, reprises par le CSEM, montrent que le simple fait d'appliquer le principe du consommateur-payeur fait baisser la consommation globale d'un immeuble de 15 à 20%: il s'agit donc d'un impact très significatif. Pour le climat aussi: en Suisse, 30% des émissions de CO₂ proviennent des bâtiments.

Or, si les systèmes de décompte individuel de chauffage basés sur la consommation individuelle sont obligatoires pour les nouvelles constructions ou pour certaines rénovations de grande envergure, ils ne le sont pas pour les anciens bâtiments. Actuellement, les propriétaires et les bailleurs n'ont pas d'incitation à investir dans ce matériel, puisqu'ils n'en retirent aucun intérêt direct: les frais de chauffage sont entièrement à la charge des locataires.

SOUTIENS DE PARTENAIRES DU SECTEUR

C'est pour cette raison que la Ville a décidé de subventionner les propriétaires ou les bailleurs qui prendront l'initiative d'introduire le système

Plusieurs rues de Neuchâtel éteintes durant la nuit

Le 9 mai dernier, le Conseil général a adopté à l'unanimité le principe de réduire fortement l'éclairage public et de ne conserver que la lumière nécessaire aux activités nocturnes. Déjà appliquée à Corcelles, Valangin et Chaumont, l'extinction nocturne s'étendra à l'ensemble du territoire de la nouvelle commune. Sa mise en œuvre, en plusieurs étapes, a déjà commencé. Une vingtaine de rues sont désormais éteintes entre 1h et 5h, tandis que d'autres suivront. Pour chaque secteur, une phase test d'au minimum quatre mois est prévue, afin de permettre à la population de vivre ce changement, et surtout de réagir en cas de problème. A l'issue de cette période, une évaluation sera faite pour d'éventuelles adaptations. Les autorités communales restent à l'écoute avant, pendant et après la mise en œuvre. «Cette mesure simple, couplée à l'installation de LED sur l'ensemble du territoire communal, permettra à terme d'économiser plus de la moitié de la consommation électrique de notre système d'éclairage, ce qui correspond à un million de kilowattheures, soit la consommation d'environ 280 ménages».

en question à hauteur de 50%, avec un plafond à 20000 francs par installation: au bout du compte, ce sont les locataires soucieux d'éviter les gaspillages qui seront bénéficiaires, via une facturation plus équitable et détaillée. Partenaire de la Ville, le CSEM travaille par ailleurs sur le développement de solutions de mesure toujours plus efficaces et moins onéreuses.

Les acteurs de l'immobilier qui sont la Chambre immobilière neuchâteloise, Habitat durable et l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI) Neuchâtel-Jura, ainsi que l'Asloca Neuchâtel saluent la démarche de la Ville, s'y associent pleinement et s'engagent à informer leurs membres des avantages de la mesure et de ses modalités. Cette démarche concertée est particulièrement importante au moment où des efforts solidaires sont demandés à l'ensemble de la population.

ÉPARGNER LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

La Ville de Neuchâtel soutient également d'autres mesures importantes pour améliorer la performance des bâtiments, qu'il s'agisse de l'isolation ou de la production d'énergie renouvelable (installations solaires, photovoltaïques ou thermiques). L'ensemble des mesures visant à économiser de l'énergie ou à produire des énergies renouvelables est financé via le Fonds communal des énergies.

A relever que la Ville prépare actuellement un train de mesures visant à réduire la consommation d'énergie, en concertation avec le Canton et la Confédération.

→ Pour bénéficier de la subvention sur les systèmes de décompte individuel de chauffage.
Ecrire à subventionenergie.neuchatel@ne.ch
Infos sur: www.neuchatelville.ch/strategie-energetique



Le centre-ville de nuit, vu en drone. Il s'agit de réduire fortement l'éclairage public et aussi celui des vitrines des magasins. BERNARD PYTHON

MOBILITÉ ACTION POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

Cyclomania, le défi automnal du Littoral

Septembre, c'est le mois du vélo ! Dans toute la Suisse, Cyclomania propose à tout le monde, jeune et moins jeune, d'enfourcher sa bicyclette pour un maximum de déplacements. Toutes les communes membres de la Région Neuchâtel Littoral participent à cette action.

Le défi Cyclomania a démarré sur le Littoral neuchâtelois. Depuis le 1^{er} septembre, les communes de Neuchâtel, Milvignes, La Grande Béroche, Boudry, La Tène, Cortaillod, Saint-Blaise, Hauteville, Cressier, Cornaux et Enges, membres de la Région Neuchâtel Littoral (RNL), invitent leurs concitoyen-ne-s à participer à cette action initiée par Pro Velo Suisse. Avec pour objectif d'encourager la pratique du vélo et aussi d'identifier les besoins en aménagements cyclables. De nombreux prix sont à gagner, comme un vélo électrique d'une valeur de plus de 2500 francs.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les personnes habitant ces communes peuvent télécharger l'application Cyclomania et notifier leur participation au défi Région Neuchâtel Littoral (RNL), c'est gratuit et sans inscription obligatoire. Avec l'autorisation de chaque utilisat-

trice et utilisateur, l'application enregistre de manière anonymisée les déplacements pour suivre les trajets parcourus à vélo. Les participant-e-s récoltent des points et, après tirage au sort, peuvent gagner de nombreux prix comme un vélo électrique chez Velomania. Elles et ils pourront évaluer si leurs habitudes de mobilité sont durables en consultant un bilan carbone détaillé.

« Il n'y a que des bonnes raisons de prendre son vélo en septembre, et le reste de l'année aussi ! »

Pour les communes partenaires, ces données anonymisées et sécurisées sont l'occasion d'analyser les itinéraires les plus fréquentés à vélo et potentiellement d'améliorer encore la planification des aménagements pour les cyclistes. Plus il y aura de participant-e-s, plus les informations à disposition seront riches d'enseignements pour la mobilité douce. Toutes les informations sont disponibles sur l'application Cyclomania et le site cyclomania.ch. ●

POUTZDAYS



Il est encore possible de s'inscrire.

Participez au grand nettoyage !

La 5^e édition des Poutzdays aura lieu les 16 et 17 septembre. Et déjà une semaine avant du côté d'Auvernier. Il est encore temps de s'inscrire.

Les 16 et 17 septembre aura lieu la 5^e édition des Poutzdays du canton de Neuchâtel. Grand-e-s et petit-e-s, entreprises et privés, associations, écoles, clubs sportifs, etc sont invité-e-s à participer à ce grand nettoyage du canton ! Les inscriptions d'actions ou participations en tant que bénévoles sont possibles jusqu'au 12 septembre sur le site www.poutzdays.ch. Plus d'une vingtaine d'actions sont déjà recensées sur le Littoral neuchâtelois et même au-delà, organisée souvent par des collèges, mais aussi par des entreprises.

Des actions auront déjà lieu le 10 septembre du côté d'Auvernier via les associations Purlac et MilNatures qui lanceront ainsi cette nouvelle campagne 2022 de lutte contre le *littering*. Organisés tous les ans, les Poutzdays permettent de sensibiliser la population à la question du *littering*, en lui proposant de participer elle-même à la récolte de déchets, dans une ambiance conviviale. A cette occasion, les plongeuses et plongeurs de Purlac choisissent de faire la même opération, mais au fond du lac. Chaque année, le lieu de la plongée change, c'est l'occasion de remonter à la surface des objets volumineux et souvent curieux conservés par les flots. ●

→ Pour tous renseignements : Mark Grünig, tél. 076 584 80 74, e-mail : mark.gruenig@poutzdays.ch



Septembre est encore un joli mois pour faire du vélo à Neuchâtel et dans les environs.

CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Au collège des Coteaux pour un soir

C'est une première depuis la fusion, le Conseil général a siégé lundi à l'Aula du collège secondaire de Peseux. Les élu-e-s ont fait preuve d'efficacité, puisqu'ils et elles ont épuisé la quasi totalité de l'ordre du jour.

Le Conseil général a accepté à l'unanimité le rapport d'information du Conseil communal en réponse à la motion du groupe VPS, intitulée «Rayonnement non ionisant: le principe de précaution et le bien-être de la population doivent primer». «Quarante antennes 5G sont déjà implantées sur le territoire communal et rien n'est envisagé par la Ville pour réglementer de nouvelles implantations, en dehors des centres et des écoles», a regretté Jacqueline Oggier Dudan. Les autres groupes politiques ont tous relevé le peu de marge de manœuvre de la Ville dans ce vaste et complexe débat, qui dépasse les compétences communales. «Les concessions accordées au niveau fédéral selon le droit des télécommunications imposent aux opérateurs de desservir au plus tard d'ici fin 2024 au moins 50% de la population suisse avec la technologie 5G. La pression exercée sur les opérateurs est donc forte pour que le déploiement soit réalisé dans les délais», a relevé la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin. Et de poursuivre: «L'expérience a montré que la méthode la plus efficace pour les communes est de mettre en place un modèle de dialogue avec les opérateurs. Cet outil doit nous permettre d'influer, sous certaines conditions, sur le site d'implantation des antennes dans le cadre d'une pesée des intérêts globale». Le Conseil communal a dès lors décidé de mettre en place ce modèle de dialogue dès à présent.



Après Corcelles-Cormondrèche en 2021, le Conseil général a tenu sa séance lundi à Peseux. Les élu-e-s retrouveront l'Hôtel de Ville lundi 24 octobre.

CONFÉRENCE SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES

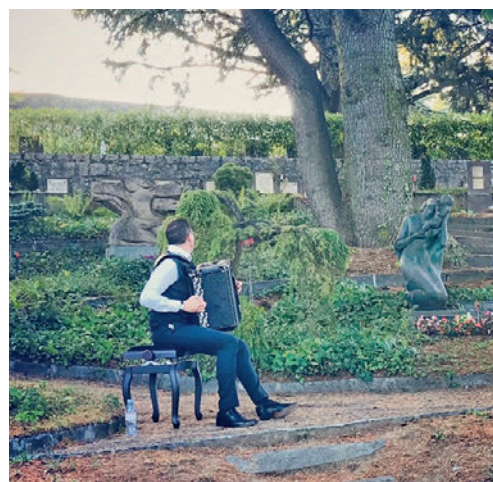
Le Conseil général a aussi accepté une résolution socialiste pour que les élu-e-s communaux soient informés de manière scientifique sur les enjeux climatiques et sociétaux. Pour ce faire, le Conseil communal est prié de demander à l'Association des communes neuchâteloises d'organiser une conférence, s'appuyant sur les rapports d'experts reconnus. Ouverte à tous les élus du canton de Neuchâtel, elle serait enregistrée, afin de proposer son contenu en libre accès. «Même à notre petite échelle, s'impliquer dans un monde durable doit faire partie intégrante de nos décisions», a relevé la socialiste Julie Courcier Delafontaine. ● AK

Bouger les dimanches matin

Une motion socialiste, demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre à disposition des enfants et de leurs parents une ou plusieurs halles de gym les dimanches matin, afin de bouger et s'amuser. Depuis plusieurs années, la Ville ouvre les salles de sports pour les 12-17 ans les samedis soir, dans le cadre des Midnight Jeunes. «Notre motion s'inscrit dans un concept similaire, relève le groupe socialiste. Dans la mise en œuvre, on veillera à ne pas prêter les clubs de sport, et à penser aux différents quartiers». ●

CIMETIÈRES DE LA MUSIQUE EN PLEIN AIR OFFERTE À LA POPULATION

Trois concerts à écouter au cimetière



Yves Moulin s'est produit en juillet à Beauregard.

Le duo Vent d'anches se produira vendredi 9 septembre à 19 h au cimetière de Peseux. Deux autres concerts sont également programmés au cimetière de Corcelles-Cormondrèche, dimanche 11 septembre à 17 h et à la chapelle de Beauregard, mardi 1^{er} novembre à 19 h pour la Toussaint.

«Les cimetières sont des lieux de vie, propices au recueillement et à la sérénité. Dans cet esprit, nous proposons de manière ponctuelle des événements culturels», relève Montserrat Cañete, cheffe de l'Office des cimetières de la Ville. Après le spectacle *Jardin d'hiver* l'an dernier et une déambulation musi-

cale en juillet, l'Office des cimetières propose une série de trois concerts avec le duo Vent d'anches, composé d'Olivier Forel à l'accordéon et de Sandra Barbezat et son hautbois.

«Nous veillons à proposer des projets, sans artifices, à l'image du lieu qui se veut sobre et accueillant. Il s'agit souvent de rencontres avec des artistes ou de propositions spontanées», relève Montserrat Cañete. «Le cimetière est un lieu comme un autre pour se produire en concert. Il s'agit de faire preuve de respect envers les personnes venues se recueillir. On ne viendra pas vêtu d'une chemise hawaïenne», explique l'artiste Olivier Forel. Et même si le duo adaptera quelque peu son répertoire, il jouera aussi des morceaux joyeux pour ne pas rester dans la tristesse et la mélancolie. A noter que l'entrée est libre, sans réservation. ● AK

AVIS DE GROUPE DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE DE LUNDI

Les groupes au Conseil gé

GROUPE PLR

YVES-ALAIN MEISTER

Les toboggans prennent l'eau

Nous sommes au terme d'une magnifique saison d'été qui a vu plus de 250 000 personnes entrer aux piscines du Nid-du-Crô. L'attractivité de celles-ci tient particulièrement au magnifique site se trouvant au bord du lac, mais également à ses installations ludiques que sont les pataugeoires et les toboggans.

Ces derniers sont dans un état de dégradation avancé. Ils datent de la construction des tunnels autoroutiers sous Neuchâtel lors de la réalisation du site, soit plus de trente-deux ans. Leur remplacement à court terme est inéluctable, mais une demande de crédit ne devrait-elle pas s'inscrire dans un projet global d'assainissement des piscines ?

Car en effet, l'année dernière, notre autorité a déjà dû accepter en urgence un crédit pour le remplacement du système de filtration de l'eau pour des raisons de sécurité du personnel.

Aujourd'hui, nous sommes mis devant le fait accompli qu'il faut absolument remplacer l'ensemble des toboggans pour un montant de 878 000 francs, au risque de ne pas avoir d'espace ludique en mai 2023 à l'ouverture de la prochaine saison. Et demain on nous annonce déjà d'autres interventions d'importance, telle que l'étanchement de la toiture de la piscine couverte.



Les groupes politiques souhaitent avoir une vue d'ensemble sur l'assainissement à venir des piscines.

Ce saucissonnage des demandes de crédit ne plaît guère aux élus PLR qui veulent avoir une vue d'ensemble sur les investissements à venir et sur leurs temporalités. La situation financière de la Ville ne permet plus d'avancer à l'aveugle, les investissements doivent maintenant urgemment être prioritaires et limités annuellement si la commune veut pouvoir continuer de fonctionner.

Notre groupe est fondamentalement favorable à accepter un crédit pour l'assainissement des toboggans, mais il le fera qu'à la condition d'avoir une vue d'ensemble des investissements, ce qui permettra de les prioriser.

L'autorité communale l'a bien senti en retirant avec sagesse le rapport de l'ordre du jour! ●

GROUPE SOCIALISTE

MORGAN PARATTE

Glisser pour mieux sauter!

En retirant son rapport relatif à la construction d'un toboggan pour près d'un million au Nid-du-Crô, le Conseil communal (CC) reconnaît devoir répondre aux questions vives que nous lui avons posées en amont.

Dans un contexte où le CC poursuit un plan d'austérité en diminuant les prestations d'orthophonie, en fermant des locaux dédiés à l'enseignement ou en abolissant la fête de la jeunesse – justifiant que l'économie consentie sur quelques sirops vaut mieux qu'une coutume rassembleuse pour la collectivité – le CC de-

mande pourtant près d'un million pour le montage d'un jeu aquatique.

Bien que nous soutenions une politique anticyclique d'investissements en cette période de crise, et que nous soutenions le rôle social et sportif que jouent nos piscines, le rapport présenté n'a pas manqué de marquer notre retenue.

Notre groupe ne s'oppose pas à l'édification d'un toboggan aux piscines payantes du Nid-du-Crô, notre groupe s'oppose à accorder près d'un million supplémentaire pour un projet dont on ne le renseigne pas sur l'impact écologique et dont il ignore la vision globale du CC. En effet, tout investissement doit s'inscrire dans un projet global d'investissements afin d'en mesurer, pour chacun d'eux, l'urgente nécessité. En l'espèce, le rapport ne dit rien sur l'aménagement des rives par des infrastructures aquatiques et sportives librement accessibles. Rien ne garantit non plus la pérennité de la piscine de Serrières qui demeure gratuite, donc véritablement

populaire et à laquelle nous tenons beaucoup. Aussi, sur le plan de l'attractivité, l'évolution de l'affluence aux piscines de la Commune devrait nous permettre de mesurer la priorisation des investissements, ainsi que l'accessibilité tarifaire au plus grand nombre, en particulier aux familles.

En conséquence, nous nous réjouissons des réponses circonstanciées que le CC nous apportera pour envisager un lendemain en harmonie avec l'environnement, ses habitantes et ses habitants. ●

« Tout investissement doit s'inscrire dans un projet global d'investissements afin d'en mesurer, pour chacun d'eux, l'urgente nécessité. »

néral ont la parole

GROUPE VPS

JASMINE HERRERA

Le feu en vaut-il la chandelle ?

Les propriétaires de petites boules de poils à quatre pattes ont renoué, le 1^{er} et le 13 août dernier, avec un rituel dont nous nous étions passés depuis le 31 décembre 2019: rassurer nos chers compagnons pendant un feu d'artifice. A chacun sa technique: les enfermer à l'intérieur, mettre de la musique, les distraire ou juste attendre que ça passe. Chez moi, Maxoo et Mélie ont eu droit à une double ration de pâté et de câlins.

Ayant survécu sans encombre à deux ans et demi sans feu d'artifice, cette succession de feux (un 3^e spectacle pétaradant aura lieu le 25 septembre pour la fête de vendanges) m'interroge; le jeu en vaut-il vraiment la chandelle? Parce que si Mélie et Maxoo ont pu s'abriter dans notre appartement et être rassurés par leurs humains, quid des animaux qui n'ont pas cette option? Les oiseaux, les chevreuils, les belettes, les renards et tous les autres animaux du Bois de Quat'sous? Qui, quand ils sont apeurés, fuient et perdent parfois leur famille? C'est particulièrement inquiétant car début août, de nombreuses espèces ont encore des petits qui, livrés à eux-mêmes auront de la peine à survivre. C'est évidemment sans parler de tous les autres problèmes de pollution de l'air, de rejets d'emballages dans le lac et de finances publiques parties en fumées.



Le groupe VPS déplore les conséquences des feux d'artifice sur l'environnement et sur la faune.

La Ville de Neuchâtel dépense 60000 francs chaque année pour les feux du 1^{er} Août.

Tout ça pour un spectacle d'une vingtaine de minutes?

Le 13 août, nous étions en pleine période de Perséides, une pluie de météorites annuelle, pendant laquelle la voie lactée nous offre un feu d'artifice gratuit, encore plus fascinant et sans aucune conséquence sur l'environnement, ni nous adorables compagnons. Et si on laissait le ciel nous émerveiller l'année prochaine? ●

«Le 13 août, nous étions en pleine période de Perséides, une pluie de météorites annuelle, pendant laquelle la voie lactée nous offre un feu d'artifice gratuit.»

GROUPE VERT'LIBÉRAL

AËL KISTLER

Collection égyptienne du MEN

Le groupe Vert'libéral a relayé, par une interpellation, des questions tout à fait d'actualité bien qu'archéologiques.

Nous demandions en effet pourquoi une collection symbolique, très fournie – de près de 600 objets! – et attractive avait été ré-enfouie presque intégralement dans les «catacombes» du Musée d'ethnographie (MEN) au lieu de réintégrer la Villa de Pury d'où elle avait été retirée pour travaux en 2017.

Est-ce une question d'éthique? Les sensibilités évoluant, sommes-nous face à une problématique passée sous silence au XX^e siècle? Y a-t-il d'autres problèmes relatifs à cette collection? A quel avenir est-elle vouée?

Le rapport répondant à ces questions a donc pu nous éclairer sur le fait que certaines pièces en lien avec l'égyptologie, dont celles de la collection concernée, continuent d'être exposées, dans des contextes plus globaux avec des thématiques moins spécifiquement orientée sur l'Egypte ancienne, notamment dans le contexte de «L'Impermanence des choses», qui doit justement permettre des rocadés entre les pièces que possède le musée.

Le rapport rassure aussi sur l'absence de problèmes particuliers, sauf égard évident et renouvelé questionnant le respect dû aux personnes défunt, en lien avec la momie.

Bien que comprenant que le MEN n'est pas un musée strictement d'égyptologie et que les ré-

ponses soient argumentées, notre groupe regrette que cette collection symbolique, glanée par une personnalité locale, soit moins bien mise en exergue. Nous apprécierions que d'autres musées, ailleurs en Suisse, puissent être contactés pour exposer ces pièces de valeur qui sauront générer à n'en pas douter encore bien des visites. ●

«Nous apprécierions que d'autres musées, ailleurs en Suisse, puissent être contactés pour exposer ces pièces de valeur qui sauront générer à n'en pas douter encore bien des visites.»

GALERIE D'ART RENCONTRE AVEC FRANÇOIS DITESHEIM, PASSEUR D'ART AUTODIDACTE

Un demi-siècle voué à l'art

La galerie Ditesheim, aujourd'hui Ditesheim & Maffei, célèbre ses cinquante ans avec une exposition tournée vers le présent. Loin d'une rétrospective, elle réunit des œuvres créées la plupart pour l'occasion par une vingtaine d'artistes.

«J'ai tout fait de manière empirique». Lorsqu'il ouvre en 1972 sa galerie d'art à Neuchâtel après avoir travaillé une dizaine d'années au sein des montres

Movado, fondées par son grand-père, François Ditesheim n'a comme seul bagage artistique qu'un stage de quelques mois au Cabinet des estampes du Kunstmuseum de Bâle et son goût pour l'art. «J'ai toujours eu une attirance pour le dessin, la gravure. La vente de l'entreprise familiale en 1971 a été comme une libération, en me permettant de faire ce que je souhaitais profondément».

Dans sa galerie, installée alors à la rue des Terreaux, François Ditesheim commence par monter des expositions, thématiques ou personnelles, grâce à des prêts, dont des estampes de Dürer, Braque et Picasso qu'il ramènera du Kunstmuseum de Bâle dans le coffre de sa voiture. Et comptera ensuite Friedrich Dürrenmatt parmi ses premiers clients. «J'avais organisé en 1975 une exposition de gravures de Piranèse. Il l'avait appris par hasard et m'avait engueulé au téléphone de ne pas l'avoir averti».

D'abord spécialisée dans les arts graphiques, la galerie s'ouvre dès 1977 à la peinture et la sculpture, déménage dans des locaux plus grands à la rue du Château et fait son entrée à Art Basel, gagnant en notoriété. François Ditesheim rencontre ensuite le galeriste genevois Jan Krugier, qui lui propose en 1989 de s'associer. «J'ai accep-



Patrick Maffei et François Ditesheim, de part et d'autre d'une sculpture de Pierre Edouard. DAVID MARCHON

té, à condition de pouvoir conserver ma galerie à Neuchâtel». Jalonnée de foires internationales, la collaboration durera jusqu'en 2007. Une autre se nouera avec Patrick Maffei, qui deviendra associé en 2013.

VERNISSAGE CE VENDREDI

D'une gravure de Jan Vičar à un paysage d'Eric Demazières, en passant par une sculpture de Pierre Edouard, l'exposition reflète la diversité des esthétismes défendus par la galerie. «Je n'ai jamais fait de barrières entre l'abstrait et le figuratif ni de distinction entre les artistes neuchâ-

lois, suisses ou internationaux. Ma seule ligne a été d'accompagner des artistes répondant à ma sensibilité, mes souhaits d'harmonie et de beauté». Et François Ditesheim de dire sa fierté d'avoir pu côtoyer de grands noms tels que Zoran Music ou Miklos Bokor. «Ils me sont très proches par leur message, incroyablement contemporain».

Le vernissage se tient ce vendredi de 17h à 21h. Sera dévoilée à cette occasion *L'amour du métier - Pour François Ditesheim*, une publication réunissant des témoignages, hommages et souvenirs présentés par le musicologue Jean-Jacques Eigeldinger. ● AB

CONCERTS UN NOUVEL ENSEMBLE NEUCHÂTELOIS PROPOSE DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE DÈS LA NAISSANCE

Huit concerts pour les petites oreilles

Qui a dit que la musique classique n'était pas pour les bébés?

Fraîchement créé au mois de mai, l'ensemble à géométrie et musiciens variables Les Variations musicales a concocté une saison musicale pour les bébés. Le premier concert se tiendra mercredi 14 septembre de 10h 30 à 11h à la salle paroissiale de la chapelle de la Maladière.

«J'ai me suis rendue aux concerts avec mon bébé et l'expérience n'a pas été des plus agréables. Je suis sortie à plusieurs reprises sans pouvoir apprécier la musique», explique la violoniste Margo Lathuraz. En tant que

jeune maman et musicienne avec des idées pleines la tête, elle décide de créer un ensemble, dont la taille varie en fonction des projets. En plus de concerts traditionnels, elle a préparé une saison musicale de huit concerts tout spécialement pour les familles avec bébé.

DÉCOUVRIR LA MUSIQUE EN TOUTE DÉTENTE

«Tout est pensé pour le confort des tout-petits et de leurs parents dans une ambiance détendue», relève la musicienne. A proximité d'un parking, la salle est accessible aux poussettes au moyen d'une rampe. Il y a même suffisamment d'espace pour les garer juste devant l'entrée de la salle. Pour permettre aux bébés de se sentir comme chez eux, les parents peuvent emmener doudou et tapis d'éveil, afin de s'installer confortablement et de bouger si l'envie se fait sentir.

Il est bien évidemment possible de changer son enfant et de le nourrir.

Quant au répertoire musical, il est le même que pour les adultes. «J'estime que les bébés sont tout à fait capables d'écouter de la musique de chambre au même titre que les adultes. Seule la durée du concert est plus courte, habituellement trente minutes». Pour les concerts bébé, l'ensemble se produit en duo ou trio pour permettre aux tout-petits de se familiariser en douceur, sans trop de monde à la fois. Les places sont d'ailleurs limitées pour garantir une meilleure qualité d'écoute. ● AK

→ Réservations obligatoires et infos : www.lesvariationsmusicales.com

Quelques rendez-vous à venir

THÉÂTRE

Passag'orama, un spectacle de rue insolite

Jouée dans l'espace public, cette fantaisie pour petits et grands fait interagir comédien-ne-s et passant-e-s dans une convivialité réjouissante. «Voir et non seulement regarder», tel est le credo de ce happening théâtral qui peut être suivi dans la rue depuis un petit cinéma rotatif dont l'écran est une fenêtre ouverte sur l'extérieur. S'appuyant sur les scènes du quotidien, cette pièce gratuite et itinérante proposée par le théâtre du Passage passera notamment par Neuchâtel et Pesieux. ●

- Place des Halles
Jeudi 15 septembre à 20h
Vendredi 16 septembre à 18h
- Pesieux, parc du Château
Vendredi 30 septembre à 19h

NATATION

Se jeter à l'eau avec l'Open Swim Stars

C'est une première à Neuchâtel: le Red-Fish et SSO Active organisent ce samedi une compétition de nage en eau libre dans le lac, ouverte à toutes et à tous, dès 10 ans. Quatre épreuves sont proposées: 1,25 km, 2,5 km, 5 km ainsi qu'un relais par équipe 4 x 500 m. Les courses ont lieu au départ des piscines du Nid-du-Crô et quelque 300 participant-e-s sont déjà annoncé-e-s. Les inscriptions sont ouvertes en ligne jusqu'au vendredi soir mais il sera également possible de prendre un dossard sur place le jour de la course, de 10h à 12h. ●

- Lac de Neuchâtel
au départ des piscines du Nid-du-Crô
Samedi 10 septembre dès 14h
Inscriptions: www.njuko.net/ossneuchatel22

VALANGIN

Chanson française de Brassens à nos jours

Les Copains d'alors, un groupe animé d'une même passion pour le chant et la scène, présente ce dimanche à la Collégiale de Valangin leur nouveau spectacle dédié à la chanson française, avec des succès des années 60 à nos jours. Fondée en 2001 à La Béroche, cette formation bien connue alors a vu son effectif diminuer pour ne compter un temps plus que Jean-Pierre Fussinger et Jean-Daniel Pittet, guitariste et meneur du groupe. Ils ont été rejoints dernièrement par Thérèse Deuber et Jean-Michel Bühler. ●

- Collégiale de Valangin
Dimanche 11 septembre à 17h
Entrée libre, collecte



A vos baskets! La course à pied Cressier-Chaumont se tient ce samedi. ARCHIVES SIP

CHAUMONT

Trois jours de fête

C'est l'une des plus anciennes compétitions de course à pied du canton: la 48^e édition de Cressier-Chaumont a lieu ce samedi et il n'est pas trop tard pour s'inscrire! Et comme c'est le cas depuis que son organisation a été reprise par la Société d'intérêt public de Chaumont, la course coïncidera avec un week-end de fête. Les festivités démarreront vendredi avec une soirée cinéma et une disco sirop sur le terrain de football de Chaumont, où une petite restauration sera proposée. Au programme figurent également des concerts samedi dès 18h et un brunch campagnard dimanche, avec des jeux pour les enfants. Il est recommandé de se rendre sur place en funiculaire. ●

- Fête à Chaumont, du 9 au 11 septembre. Inscriptions pour la course sur www.chaumont-ne.ch jusqu'à jeudi minuit

DANSE CONTEMPORAINE

Une création qui explore l'empathie



EMILIE JAQUET

En résidence permanente au théâtre du Concert, le Collectif Detouteur présente ce week-end sa nouvelle création *In Pathos*, une pièce pluridisciplinaire pour trois danseuses et un musicien qui cherche à retranscrire l'empathie, «cette capacité universelle» à lire dans le corps de l'autre, son regard, son visage... Une habileté psychique que Lia Beuchat, Laura Dicembrino, Akané Nussbaum et Mickael Luis explorent sur scène par le mouvement et la musique, grâce à une écriture spontanée «qui les met au défi de faire appel, ou non, à leur capacité à empathiser avec les autres à l'intérieur de l'espace-temps de la performance». ●

- Théâtre du Concert
Ve 9 et sa 10 septembre à 20h
Réservations: www.theatreduconcert.ch

TULSI FESTIVAL

Danse, marionnettes et cuisine indiennes



ANNAU SHAH

«Aussi léger qu'une feuille de Tulsi, basilic indien qui lui a donné son nom», ce petit festival lancé par la compagnie Dilwale entend proposer chaque année la même recette: une création maison et un spectacle invité d'une autre compagnie d'arts indiens, accompagnés d'une dégustation de spécialités culinaires. La première édition s'ouvre samedi à 14h avec *Bagh Jadui: le jardin magique* du théâtre de marionnettes Shantala, pour se poursuivre à 16h30 avec *Krishna Katha*, un spectacle alliant danse kathak, musique et miniatures pour nous conter les aventures de l'espiègle prince. Le programme sera similaire dimanche. ●

- Théâtre du Passage, petite salle
Sa 10 et di 11 septembre dès 14h, tout public
Réservations: www.theatredupassage.ch

UN WEEK-END À LA DÉCOUVERTE DE LIEUX DE VIE, DE CULTURE, DE SPORT, DE DÉTENTE OU DE LOISIRS, TÉ

Remonter le temps lors des

D'un ancien tremplin de saut à ski au vieux vapeur, en passant par un salon mauresque, cette 29^e édition mettra en lumière un patrimoine parfois méconnu, lié au « Temps libre ». Pas moins de 17 visites et balades commentées se tiendront ce week-end un peu partout dans le canton.

Des rives du Doubs au Littoral, les Journées du patrimoine mèneront cette année à la découverte de lieux de vie, de loisirs, de culture ou de sport – bref, des traces patrimoniales laissées par les mille et une façon d'occuper son temps libre.

Reflète de cette diversité, les six visites prévues à Neuchâtel permettront de découvrir le plus ancien théâtre encore en activité de Suisse, la bibliothèque de Friedrich Dürrenmatt, l'histoire de l'ancien Observatoire ou du Cercle national, ainsi

que l'épopée du vapeur *Le Neuchâtel*, fleuron de la navigation sur le lac à la Belle Époque. Trois croisières commentées par des membres de l'association Trivapor, qui a œuvré à sa restauration, se tiendront le dimanche 11 septembre à 9h50, 15h50 et 17h45, au départ du port de Neuchâtel.

SANS INSCRIPTION PRÉALABLE

Le château de Valangin ouvrira par ailleurs gratuitement ses portes tout le week-end avec un programme entre visites guidées, jeux pour les enfants et fête de la tartine. De son côté, l'espace culturel Madame T proposera des flâneries urbaines dans le vieux bourg, entre art et patrimoine.

A noter qu'après deux éditions contingentées par la pandémie, il ne sera pas nécessaire de s'inscrire aux visites prévues cette année, de rares exceptions. Il est toutefois recommandé de privilégier les horaires en début de matinée et en fin de journée, moins courus. ● AB

→ Programme détaillé : www.ne.ch/jep



Un joyau méconnu, niché dans un

Ce sera la découverte de ces Journées du patrimoine à Neuchâtel : moins ostentatoire que ses prestigieux voisins que sont l'hôtel DuPeyrou et la Grande Rochette, la maison du Faubourg ouvrira pour la première fois ses portes au public. Développée à partir d'un noyau de la fin du XVIII^e siècle complété par de nombreux agrandissements, elle a appartenu de 1868 à

1896 à à lui - gemen hispan «Lors a ving des pr canton



BERNARD PYTHON

La tête tournée vers les étoiles à l'Observatoire

Bien connu des Suisses pour son fameux «signal horaire» qui a ponctué leurs repas durant plusieurs décennies, l'Observatoire cantonal de Neuchâtel a longtemps été une référence scientifique mondiale en matière de détermination de l'heure exacte. Quel rapport avec le thème des Journées du patrimoine, me direz-vous ? «La liberté n'est pas oisiveté, mais mesure libre du temps», souligne le chef de l'Office du patrimoine et de l'archéologie Jacques Bujard, en citant La Bruyère.

Les Journées du patrimoine seront l'occasion de découvrir l'histoire de l'Observatoire en visi-

tant le pavillon Hirsch, où un petit musée vient d'être aménagé par l'association Espace-Temps. Construit entre 1910-1912, il abrite notamment une lunette Zeiss à triple réfracteur unique en Europe, un sismographe dit «de Qervain-Piccard» et un vestibule de style sapin, créé par les Ateliers d'art de La Chaux-de-Fonds. Une œuvre d'art totale inattendue dans un lieu exclusivement consacré à la science, qui évoque les liens entre la terre et le cosmos. ●

→ Visites commentées samedi 10 septembre à 14h, 15h, 16h et 17h, démonstration de la lunette, observation des étoiles et projections de films à 21h. Visites libres dimanche de 14h à 17h.



MOINS DE LEUR ÉPOQUE

Journées du patrimoine



OPAN, MARC JULLIARD

Une discrète maison du faubourg de l'Hôpital

L'industriel Henri Robert-Tissot et c'est lui à son épouse – que l'on doit l'aménagement d'un petit salon au décor d'inspiration arabo-mauresque.

«C'est ce que vous découvrirez lors des visites commentées.»

Jacques Bujard, alors que des travaux de restauration seront menés. Pour quelles raisons s'offrir cette petite «folie» orientalisante à la fin du XIX^e siècle? Quel usage faire d'un «salon arabe»? C'est ce que vous découvrirez lors des visites commentées.

→ **Dimanche 11 septembre** à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h, au faubourg de l'Hôpital 29

Le théâtre du Concert, côté cour

C'est le plus ancien théâtre encore en activité de Suisse. Edifiée en 1769, la Maison du Concert abritait alors une salle de spectacles financée par des privés pour répondre au succès croissant de la Société de musique. Le bâtiment a ensuite connu de multiples vies pour s'appeler aujourd'hui le théâtre du Concert. Voué à la création indépendante professionnelle dans le domaine des arts de la scène et de la musique, ce lieu est chapeauté depuis 1998 par une association et abrite sept compagnies en résidence permanente, de même qu'un bistrot, qui reverse une partie de ses bénéfices au théâtre. «Lieu de convivialité depuis le XVIII^e siècle, le bâtiment a toujours ménagé des espaces de rencontres et d'échanges», souligne l'Office du patrimoine et de l'archéologie.

Les visites commentées seront l'occasion de découvrir les coulisses de ce théâtre historique aujourd'hui à l'avant-garde de la création, qui regroupe de multiples espaces reliés par un dédale de couloirs, d'entrées et de sorties. Parcourir ce labyrinthe permettra d'évoquer les premières installations et de les confronter au matériel et au fonctionnement d'un théâtre du XXI^e siècle.

→ **Visites commentées** samedi 10 et dimanche 11 septembre, à 11h, 13h et 14h30, par Natania Girardin, historienne, et les responsables du théâtre



DAVID PERRARD



BERNARD PYTHON

Faire et refaire le monde au Cercle national

Les cercles sont une tradition solidement ancrée dans le canton de Neuchâtel: lieux de rencontre et de convivialité, souvent dotés d'un restaurant aux heures d'ouverture élargies, ils ont rythmé la vie, en particulier nocturne, de la population.

Les Journées du patrimoine seront l'occasion de découvrir les origines d'un cercle à vocation politique, créé au lendemain de la Révolution neuchâteloise de 1848 par une vingtaine de personnalités désireuses de défendre la cause républicaine et helvétique dans un canton jusqu'alors principauté prussienne: le Cercle national, à l'intersection de la rue des Flandres et de la place Pury.

Outre la vie du cercle, les visites retraceront également l'histoire, nettement plus ancienne,

du bâtiment qui l'abrite: une maison patricienne qui a sans doute connu plusieurs vies à partir du XVI^e siècle, dont témoignent les tourelles, la variété des ouvertures et leurs décors, les magasins et la terrasse.

Récemment restauré, l'édifice a fait l'objet d'importants travaux redonnant à la façade son lustre d'antan et au restaurant son attrait. La terrasse a notamment été restituée dans son état d'origine, sans la véranda qui la défigurait, telle une verrue. Les travaux menés seront détaillés par l'architecte en charge de la restauration de cette bâtisse chargée d'histoire, en pierre jaune d'Hauterive.

→ **Visites commentées** dimanche 11 septembre à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h



Bernard Emery

**30 ans d'expérience
au service des familles
de toutes régions**

ÉCOUTE pour comprendre les attentes
RESPECT pour les défunts et les familles
DISPONIBILITÉ pour rassurer et entourer



**Un accompagnement calme et personnalisé
Un professionnalisme discret et efficace**

Bureau à HAUTERIVE

032 754 18 00

Représentation à COLOMBIER

032 841 18 00

24/24 • 7/7 • www.emery-pf.ch

Marché

du jardin Anglais à Neuchâtel

**17-18
septembre 2022**

Animations et petites restaurations

Horaires : Sa 11h - 19h / Di 10h - 18h

Avenue du 1^{er} Mars 2000 Neuchâtel



Case à Chocs

Saison 2022 ————— 2023

août ————— décembre

Orchestra Baobab ^{SN}
Ausgang ^{CH}
Berceuses ^{CH}
Baby Volcano ^{CH}
Brutalismus 3000 ^{DE}
Émilie Zoé ^{CH}
FlexFab & Ziller Bas ^{CH/KE}
Kamaal Williams ^{UK}



Lalalar ^{TR}
Lewis OfMan ^{FR}
Noria Lilt ^{CH}
Red Axes ^{IL}
Souleance ^{FR}
Taxi Kebab ^{FR/MA}
Uzi Freyja ^{FR}

LA CHRONIQUE NATURE EN VILLE ASSISTER AU BAL DES LIBELLULES EN FIN D'ÉTÉ

Voltigeuses en vedette sur le petit écran



Au niveau national, plus d'un tiers des libellules sont menacées. La restauration des milieux humides du canton est cruciale pour la sauvegarde de ces insectes extraordinaires. Ici, une aeshne mixte, espèce qui se porte bien. NATHAN HORRENBERGER

Ce mois-ci, la Salamandre débarque dans le canton de Neuchâtel à la recherche de libellules pour un nouvel épisode de la série RTS *Nos amis sauvages*. Sur le territoire communal, que nous réservent ces formidables créatures ailées ?

Il en aura fallu des danses de la pluie pour que le ciel lâche dernièrement quelques averses sur les terres assoiffées. En parlant de flotte et d'espace aérien, impossible de ne pas évoquer les libellules, qui partagent leur vie entre ces deux mondes. Alors que l'été décline doucement, peut-on encore les observer ? « Bien sûr ! s'enthousiasme Christian Monnerat, collaborateur scientifique chez Info Fauna. En septembre, certains de ces insectes sont encore bien actifs. Les sympétrums, dont les mâles se remarquent par leur abdomen rouge vif, sont typiquement automnaux. »

TERRE DE LIBELLULES ?

Difficile d'imaginer croiser ces hélicoptères miniatures en ville ? Depuis la fenêtre de son bureau, sur la colline du Mail, le biologiste pointe l'ancien jardin alpin de l'Université de Neuchâtel. « Ici même, on peut rencontrer plus de 20 espèces. J'ai surpris des aeshnes des joncs, plutôt montagnardes, pondre dans le petit étang. Leurs larves s'y sont développées. » L'entomologiste poursuit avec d'autres exemples : « L'aeshne bleue se

reproduit volontiers dans les plans d'eau des jardins urbains. Sur les hauts de la ville, dans le vallon de l'Ermitage, on peut aussi admirer sa cousine l'aeshne mixte qui s'éloigne des habitats aquatiques en cette saison. »

BRUNETTES COUVERTES DE GIVRE

Le Bois de l'Hôpital, avec ses mares et ses clairières, est particulièrement intéressant pour apercevoir les célèbres voltigeuses. « C'est ici qu'à la saison froide un œil entraîné pourra repérer des brunettes hivernales agrippées aux herbes sèches et parfois couvertes de givre. Elles font

partie des rares libellules adultes à survivre aux frimas. Les autres migrent ou comptent sur leurs œufs et leurs larves pour la relève », glisse Christian Monnerat.

Et qu'en est-il du lac ? « Sur les 31 espèces repérées à ce jour dans la commune, une dizaine visite ses ports. On y croiera par exemple des gomphidés, une famille liée au milieu lacustre, explique le mordu d'insectes. Ils sont notamment attirés par les anses créées à Serrières. » Malgré cet aménagement et le projet de revitalisation des Jeunes-Rives à venir, l'environnement reste le parent pauvre du Littoral. « L'enrochement des berges et la stabilisation du niveau du lac ont appauvri la diversité d'habitats humides si chère aux libellules », regrette l'expert.

SAUVEGARDE D'UN PETIT PEUPLE EN DANGER

A défaut de surprendre ces élégants insectes en ville, rendez-vous devant vos écrans le 24 septembre à 18h45 sur RTS 1. Julien Perrot, fondateur de la *Salamandre*, vous emmène découvrir un véritable paradis à libellules dans la vallée des Ponts-de-Martel. Depuis plus de quinze ans s'y déroule une vaste opération de restauration des tourbières. Ces écosystèmes marécageux ont été détruits par le passé à plus de 90% dans le canton, à la suite de leur assèchement et de l'extraction de tourbe comme combustible ou matière horticoles.

Malgré la protection de ces hauts-marais, des travaux de longue haleine sont nécessaires pour leur refaire une santé. Christian Monnerat et ses collègues entomologistes y réalisent un suivi des libellules. « Elles sont revenues en grand nombre. On a comptabilisé plus de 50 espèces, dont la Leucorrhine à front blanc qui avait disparu de l'Arc jurassien suisse ! », conclut le passionné de libellules. Lentement mais sûrement, terre et eau retrouvent leurs couleurs. ●

SOFIA MATOS/REVUE SALAMANDRE

NOS AMIS SAUVAGES

SAISON 3



Découvrez l'épisode :
Libellule, la surdouée des marais
le 24 septembre à 18h45 sur RTS 1

Plus d'infos
salamandre.tv



**Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages**

Rochettes 7a, CH - 2016 CORTAILLOD
Tél. 032 842 14 28 / www.spinedi.ch
construction@spinedi.ch

VILLE DE NEUCHÂTEL

CAVES DE LA VILLE

Samedi 10 septembre de 10h30 à 15h30

Venez fêter les 80 ans de la Caves !

Planchette apéro, grillades, animation musicale et surtout, dégustation et vente de la potion des 80 ans : **37 Nuances de Chasselas**.

Ventes aux particuliers

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 17h

Avenue Du Peyrou 5 - CH - 2000 Neuchâtel - Tél: +41 32 717 76 95

www.cavesdelaville.ch



Existe-t-il des traitements naturels pour résoudre les dysfonctionnements sexuels ?

La sexualité est une intersection complexe de facteurs biologiques, psychologiques, spirituels et autres. Les dysfonctionnements érectiles (impuissance), l'éjaculation précoce, l'apathie, la perte de libido, la sécheresse vaginale, la douleur ou l'inconfort lors de la pénétration du pénis, l'incapacité à atteindre l'orgasme, etc. peuvent être très pénibles. Bien que vous puissiez supposer que tous ces problèmes ne sont strictement liés qu'à la fonction sexuelle ou aux organes sexuels, il existe une autre interprétation, plus holistique. Selon la médecine traditionnelle chinoise, le corps est considéré comme plus holistique. Un corps sain, et une vie sexuelle vibrante, apparaissent lorsque toutes nos parties sont en harmonie.

GRÂCE
Centre De Santé
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture



Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch

En fait, l'acupuncture est l'un des traitements les plus couramment utilisés en MTC pour aider à améliorer la santé sexuelle d'un homme ou d'une femme. En acupuncture, l'objectif est de supprimer les blocages ou les déséquilibres de l'énergie qi qui relie les différents organes, favorisant ainsi la circulation de la force vitale et de l'énergie sexuelle. C'est également une technique étonnante pour réduire et équilibrer les niveaux d'hormones de stress, qui ont à leur tour un impact sur l'état d'esprit, la relaxation et, par conséquent, le désir. L'un de ses effets les plus puissants passe par la voie des hormones du stress. C'est pourquoi c'est un moyen particulièrement utile de traiter la cause profonde de tout dysfonctionnement sexuel.

Le Centre de médecine traditionnelle chinoise Grâce tient compte des besoins et du bien-être de ses patients. Les thérapeutes élaborent des traitements sur mesure en fonction des conditions physiques et psychologiques de chacun.

Le Centre de Santé Grâce est reconnu par la fondation suisse pour les médecines complémentaires ASCA, le Registre de Médecine Empirique RME / EMR, l'Association Suisse en Naturopathie NVS et la Visana. Les traitements sont donc pris en charge par les assurances complémentaires (médecines complémentaires).

ENQUÊTES PUBLIQUES

Dossier SATAC n° 114398

Parcelle(s) et coordonnées: 634 - Neuchâtel;
1205880/2563350

Situation: Monruz; Rue des Saars 131

Description de l'ouvrage: Mise en conformité d'un dépôt (ancien couvert)

Requérant(s): Graziano Vicario, 2017 Boudry; Fabio Giovanni Vicario, 2017 Boudry

Auteur(s) des plans: Christophe Saudan - Atec Saudan Architecture Sàrl, Route de Coffrane 3, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Les plans peuvent être consultés du 9 septembre au 10 octobre 2022 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 114529

Parcelle(s) et coordonnées: 9560 - Neuchâtel;
1205829/2562761

Situation: Les Fahys; Rue des Fahys 249

Description de l'ouvrage: Remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure.

Requérant(s): Daniel Humbert-Droz, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: le requérant

Les plans peuvent être consultés du 9 septembre au 10 octobre 2022 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 114588

Parcelle(s) et coordonnées: 4097 - Corcelles-Cormondrèche; 1203389/2556208

Situation: Sur le Creux; Route des Niclaudes 4a

Description de l'ouvrage: Suppression d'une tabatière et remplacement par pose d'un vitrage Velux

Requérant(s): Philippe et Chantal Freiburghaus, 2036 Cormondrèche; Philippe et Chantal Freiburghaus, 2036 Cormondrèche

Auteur(s) des plans: Richard Barze, Pavés 30, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 9 septembre au 10 octobre 2022 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 114315

Parcelle(s) et coordonnées: 1680 - Peseux;
1204192/2557974

Situation: Les Guches; Rue des Guches 11

Description de l'ouvrage: Remplacement d'un système de chauffage au gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure.

Requérant(s): Michaël Salak, 2034 Peseux

Auteur(s) des plans: le requérant

Les plans peuvent être consultés du 9 septembre au 10 octobre 2022 délai d'opposition. ●

→ Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée. Les dossiers complets peuvent être consultés directement à l'Office de permis de construire, faubourg du Lac 5, 1^{er} étage.

Un dossier partiel peut être consulté sur le SITN (Système d'information du territoire neuchâtelois), à l'adresse www.sitn.ne.ch. Taper le numéro du dossier SATAC dans la barre de recherche et cliquer sur la maison jaune. Une fenêtre s'ouvre au bas de l'écran. A droite, cliquer sur «dossier partiel».

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

AVIS DE PUBLICATION

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que:

L'arrêté ci-dessous est publié conformément aux articles 129 et 129a de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale.

Intitulé de l'arrêté:

- Arrêté concernant la modification partielle du plan d'aménagement pour le secteur «La Possession».

Echéance du délai d'annonce préalable

d'un référendum: mardi 20 septembre 2022.

Echéance du délai référendaire: mercredi 19 octobre 2022. ●

Neuchâtel, le 7 septembre 2022

Au nom du Conseil communal:
Nicole Baur, présidente
Daniel Veuve, chancelier

INFORMATIQUE

Ateliers Cyberthé

La nouvelle saison des ateliers d'informatique pour seniors est lancée: les ateliers Cyberthé sont destinés aux seniors qui souhaitent consolider et perfectionner leurs connaissances informatiques. Organisés par Pro Senectute Arc jurassien et le Semestre de motivation Mod'Emploi, ils ont lieu tous les mercredis et permettent de répondre à des questions individuelles, alors qu'un atelier mensuel est consacré à un thème précis. Celui de ce mercredi 7 septembre permettra à deux collaborateurs de la Bibliothèque publique et universitaire de présenter ses prestations en

ligne. L'atelier mensuel du 5 octobre doit permettre de choisir un ordinateur adapté à ses besoins, en comprenant les spécifications techniques. Par Eric Spichiger d'Esprit informatique. Lieu: SMO Mod'Emploi, rue des Amandiers 2, Neuchâtel-Serrières (4^e étage). Horaire: de 14h à 16h. Prix: 6 francs. Contact et inscription (souhaitée): Secrétariat de Pro Senectute Arc jurassien, tél. 032 886 83 02, e-mail: prosenectute.cf@ne.ch. ●

→ Infos sur: www.arcjurassien.prosenectute.ch

CORCELLES

Conférence sur le Prix Nobel

Le Cercle de La Côte de la Société philanthropique suisse Union organise ce jeudi 8 septembre à 19h30 dans son local, avenue de Soguel 8a, à Corcelles une conférence sur le thème du Prix Nobel. «Nous avons la chance et surtout la fierté de compter parmi nos membres actifs, rien de moins qu'un membre de l'Académie royale des sciences de Suède», indique l'organisateur. Le conférencier sera William Shea, amicalement surnommé «Bill». La conférence sera suivie d'une agape. Entrée libre, chapeau. Inscriptions recommandées au 079 332 59 35. ●

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Café contact le 15 septembre

Le prochain café contact de la Sécurité publique se tiendra jeudi 15 septembre de 10h à 13h à la place des Halles. La police évoquera les vols à la tire durant la Fête des vendanges alors que la Sécurité publique transmettra les informations en lien avec les restrictions de parage et d'accès durant cette fête. Seront aussi abordées les mesures de parage et de déchargement en zone piétonne. ●

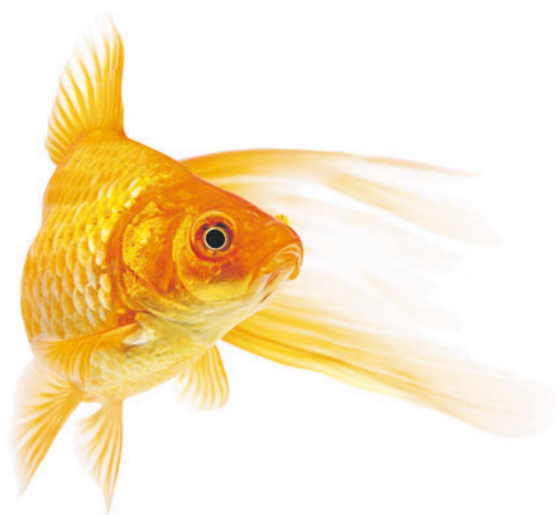
THÉ DANSANT

Bal musette au port de Serrières

On a dansé dimanche au port de Serrières, dans le cadre de la fête de quartier organisée par l'Association de quartier Serrières bouge! Valses à deux ou à mille temps, ce thé dansant était l'occasion de virevolter en sirotant une boisson au bord du lac. En voici un bref souvenir en image, signé David Marchon. ●



imprimer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
032 756 97 93
Place de la Fontaine 1
2034 Peseux

Editeur du Bulcom
BULCOM

VOTATION FÉDÉRALE ET CANTONALE

ARRÊTÉ DE CONVOCATION DES ÉLECTRICES ET DES ÉLECTEURS

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer sur

1) la votation fédérale sur:

- a) l'initiative populaire du 17 septembre 2019 «Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)»;
- b) l'arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA;
- c) la modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21);
- d) la modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers);

- 2) la votation cantonale sur l'initiative constitutionnelle populaire cantonale «Pour une assurance des soins dentaires».

dimanche 25 septembre 2022

vu la décision du Conseil fédéral de soumettre quatre objets à la votation populaire du 25 septembre 2022, du 25 mai 2022;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 4 juillet 2022 sur la proposition de sa présidente,

le Conseil communal précise:

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 25 septembre 2022 à 10h, au plus tard.**

VOTE AU BUREAU ÉLECTORAL

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 25 septembre 2022 aux bureaux électoraux de 10h à 12 heures:**

- à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, 2000 Neuchâtel;
- au Bureau d'accueil de Corcelles-Cormondrèche, rue de la Croix 7, 2035 Corcelles;
- au Bureau d'accueil de Peseux, rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux;
- au Bureau d'accueil de Valangin, Bourg 11, 2042 Valangin.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance.

Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

PERSONNES ÂGÉES, MALADES OU HANDICAPÉES

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche 25 septembre 2022, à 11h, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

QUI PEUT VOTER?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgé-e-s de 18 ans révolus, domicilié-e-s dans la commune, si elles ou ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégé-e-s par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgé-e-s de 18 ans révolus, lorsqu'elles ou ils en ont fait la demande à la commune, si elles ou ils sont originaires de celle-ci ou si elles ou ils y ont eu leur domicile, à moins qu'elles ou ils ne soient déjà enregistré-e-s dans une autre commune suisse;

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgé-e-s de 18 ans révolus, domicilié-e-s dans la commune, si elles ou ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégé-e-s par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgé-e-s de 18 ans révolus, lorsqu'elles ou ils en ont fait la demande à la commune, si elles ou ils sont originaires de celle-ci ou si elles ou ils y ont eu leur domicile, à moins qu'elles ou ils ne soient déjà enregistré-e-s dans une autre commune suisse;

- c) les étrangères et les étrangers, âgé-e-s de 18 ans révolus, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domicilié-e-s dans le canton depuis au moins cinq ans.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électrices et les électeurs peuvent

obtenir son remplacement auprès du Service de la population et des quartiers, jusqu'au vendredi 23 septembre 2022.

- au Contrôle des habitants de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 72 20
- au Bureau d'accueil de Corcelles-Cormondrèche, rue de la Croix 7, 2035 Corcelles, 032 886 53 00
- au Bureau d'accueil de Peseux, rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux, 032 886 59 01
- au Bureau d'accueil de Valangin, Bourg 11, 2042 Valangin, 032 857 21 21

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 22 août 2022.

Au nom du Conseil communal:
Nicole Baur, présidente
Daniel Veuve, chancelier

VIOLENCE DE COUPLE

Témoignages d'anciennes victimes recherchés

L'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source (HES-SO), en collaboration avec le senior-lab, le Centre national de compétence Vieillesse sans Violence et d'autres partenaires, recherche des témoignages d'anciennes victimes de violence de couple, âgé-e-s de 50 ans ou plus au moment des faits. Une recherche qui s'inscrit dans le cadre de son projet national, «Prévention de la violence dans les couples âgés: étude et développement de matériel de sensibilisation» sous la responsabilité de la professeure Delphine Roulet Schwab. L'étude donnera la parole, de manière anonyme, à des personnes qui ont vécu ce type de situation et permettra de mieux comprendre les particularités de la violence de couple avec l'avancée en âge et d'améliorer l'accès des personnes concernées aux ressources d'aide. Chaque entretien durera environ 1h30. Intéressé-e? ●

→ Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec Virginie Casellini-Le Fort, collaboratrice scientifique, tél. 021 556 40 71, e-mail: v.lefort@ecolelasource.ch, www.senior-lab.ch

Urgences et permanences

■ **POLICE** : 117

■ **SERVICE DU FEU** : 118

■ **URGENTES VITALES ET AMBULANCE** : 144

■ **HÔPITAL POUR TALÈS ET MATERNITÉ**

Numéro principal : 032 713 30 00

■ **HÔPITAL DE LA PROVIDENCE**
Tél. 032 720 30 30

■ **CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)**

24h/24, 7j/7, tél. 032 755 15 15.

■ **SERVICES DE GARDE**

Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrique
24h/24, 7j/7 : tél. 0848 134 134.

■ **PHARMACIE D'OFFICE**

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

■ **NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE**

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad) : tél. 032 886 88 88, les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 19h, samedi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h30. Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

■ **VITEOS SA**

Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences : tél. 0800 800 012.

■ **GROUPE E**

Electricité, numéro d'urgence : tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Du 10 et 11 septembre 2022

■ **EREN - PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL**

Collégiale :

Di 11, 10h, culte.

Maladière :

Sa 10, 18h, culte Parole et musique.

Valangines :

Di 11, 10h, culte.

Poudrières 21 :

Ma 13, 14h30, culte en allemand.

■ **PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE**

Temple de Corcelles :

Di 11, 10h, culte.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**

Basilique Notre-Dame :

Di 11, 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc :

Sa 10, 17h, messe.

La Coudre, église Saint-Norbert :

Sa 10, 18h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas :

Di 11, 10h30, messe.

Messe en latin :

Di 11, 17h, Saint-Norbert.

Mission italienne :

Di 11, 10h30, Saint-Marc, messe en italien.

Mission portugaise :

Sa 10, 17h, Basilique Notre-Dame, messe en portugais.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE**

Eglise Saint-Pierre à La Chaux-de-Fonds (rue de la Chapelle 7)

Di 11, 10h, célébration.

Eglise Saint-Jean-Baptiste

à Neuchâtel (rue Emer-de-Vattel)

Sa 10, 18h, célébration.

Di 11, 10h, célébration

à La Chaux-de-Fonds.

Bibliothèques et services

■ **BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE**

(Collège latin, Neuchâtel), *lecture publique*, lu, me, ve 12h-19h, ma et je 10h-19h, sa 10h-16h ; *fonds d'étude*, lu au ve 10h-12h/14h-19h, sa 10h-12h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch.

■ **BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI**

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13h30-17h30.

Tél. 032 725 10 00.

www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

■ **BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE**

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14h-17h, ma 9h-11h/14h-17h, sa 10h-12h. www.bibliomonde.ch.

■ **BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX**

(Rue du Temple 1A), ma 9h-12h, me et je 17h-19h. Tél. 032 886 59 30.

■ **BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX**

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13h30-17h, ma et je 14h-17h, me 8h-10h20/13h30-17h, ve 8h-12h. Tél. 032 886 40 61.

■ **COD - CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION**

(Grand'Rue 5A, Pesieux) lu et me 14h-17h30 ; ma, je et ve 9h-11h30. Tél. 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

■ **BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Avenue Soguel 27), lu 10h-12h15/13h-16h, ma 15h-17h30, me 14h-17h30, je 15h-17h30, ve 10h-12h15. Tél. 032 886 53 18.

■ **BIBLIOTHEQUE À VALANGIN**

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date : 26 septembre de 17h30 à 18h35, se renseigner sur www.bibliobus-ne.ch.

■ **PISCINES DU NID-DU-CRÔ**

Bassins intérieurs, horaire tout public : lu au je 8h-22h, ve 8h-19h30, sa 8h-18h30, di 9h-19h. Piscines extérieures, ouvertes tous les jours 9h-20h jusqu'au 11 septembre. www.lessports.ch/piscines. Tél. 032 717 85 00.

■ **PISCINES DE SERRIÈRES**

Fermée depuis le di 28 août. Tél. 032 717 85 00. www.lessports.ch/piscines.

■ **BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE**

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8h30-12h et 13h30-17h, ma 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

■ **CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL**

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

■ **CONTRÔLE DES HABITANTS**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivées, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture : lu et me 8h30-12h/13h30-17h, ma 7h30-12h/après-midi fermé, je 8h30-12h/13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch.

■ **ÉTAT CIVIL**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture : lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch.

■ **SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ**

Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite ; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1 ; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8h-12h/13h30-16h30.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Rue de la Croix 7), ma et je 9h-12h/13h30-16h30. Tél. 032 886 53 00.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8h30-12h/13h30-17h, ma 7h30-12h/après-midi fermé, je 8h30-12h/13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 60.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX**

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 59 00.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN**

(Bourg 11), ma 13h30-16h30, ve 9h-12h. Tél. 032 857 21 21.

Retrouvez l'agenda des événements culturels de l'Arc jurassien sur www.culturoscope.ch ou téléchargez l'application



N+ IMPRESSUM

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg | Illustration : David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuitel | Secrétariat : Thierry Guillod

Contact : Tél. 032 717 77 09 | E-mail : journal.neuchatel@ne.ch

Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page : impactmedias | Impression et publicité : Messeiller Lakeside

Printhouse, Neuchâtel • Tél. 032 725 12 96 • E-mail : journal@messeiller.ch

Tirage : 30 000 exemplaires.

En tant que journal officiel, N+ est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune de Neuchâtel, même sur celles qui ont un autocollant « Pas de publicité ».

Vous ne l'avez pas reçu ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch/medias. Merci de votre collaboration !

Suivez les guides !



Déménager 14 000 oiseaux sans perdre de plumes

Dans les réserves du Muséum, la collection d'oiseaux est passée au peigne fin. Chaque spécimen est dépoussiéré, localisé et reçoit un QR code, qui contient un numéro d'inventaire unique. Un photographe professionnel immortalise ensuite les volatiles préparés. Alors qu'il faudrait près de deux minutes par spécimen pour renommer à la main et associer les images dans la base de données, un programme informatique, développé pour l'occasion, nous apporte son soutien. Il reconnaît le code QR inclus dans l'image, renomme les photos en fonction et les lie aux fiches d'inventaires correspondantes, le tout en glissant les images dans une sorte de dossier magique. En plus d'économiser plus de 500 heures sur des tâches répétitives et fastidieuses, les risques d'inattention et d'erreurs en cascade sont fortement diminués. ●

→ **Muséum d'histoire naturelle**
Du mardi au dimanche de 10h à 18h
www.museum-neuchatel.ch



Des Neuchâtelois au Brésil, la saga du tabac

Sylvie Doriot Galafaro est docteure en histoire de l'art et ethnologue indépendante. Lors de cette conférence, elle propose de découvrir un pan mal connu de l'histoire neuchâteloise: les mémoires de la fabrique de tabac ayant appartenu à Auguste-Frédéric de Meuron et à son neveu James-Ferdinand de Pury - l'illustre personnage qui légua à la Ville de Neuchâtel le bâtiment où se trouve aujourd'hui le Musée d'ethnographie. S'appuyant sur des images et des archives découvertes en Suisse et au Brésil, Sylvie Doriot Galafaro offre un éclairage sur cette famille et ses possessions brésiliennes.

Organisée en partenariat entre deux musées, la conférence se tiendra le mercredi 21 septembre à 18h30 au Musée d'art et d'histoire. L'entrée est libre. ●

→ **Musée d'ethnographie**
Du mardi au dimanche de 10h à 17h
www.men.ch



Melting Pot, vernissage le 17 septembre

Le Musée d'art et d'histoire s'associe au Château de Nyon pour accueillir la nouvelle édition de l'exposition nationale de céramique. Fruit d'un concours réunissant un jury international sur le thème *Melting Pot - du creuset alchimique au creuset culturel*, elle présentera à Neuchâtel les œuvres de treize artistes. En anglais, *melting pot* désigne tant une société devenue homogène, du fait de processus d'intégration et d'assimilation de personnes de différentes origines, qu'un récipient dans lequel l'alchimiste ou le céramiste mélangent des matériaux de natures diverses.

Le projet reprend le thème du 50^e congrès de l'Académie internationale de céramique, qui se tiendra à Genève du 11 au 16 septembre, une manifestation de grande envergure et entraînera une série d'événements autour de la céramique. ●

→ **Musée d'art et d'histoire**
Du mardi au dimanche de 11h à 18h
www.mahn.ch

JARDIN BOTANIQUE

Le Kaléidoscope, la nature par les sens

La nature ne s'observe pas uniquement avec les yeux. L'ouïe est importante pour distinguer le chant des différentes espèces d'oiseaux ou d'insectes. L'odorat est utile pour humer le parfum des fleurs ou l'odeur de la terre. Le toucher permet de révéler les différences entre mousses et lichens, plantes et champignons.

Sentir une plante, écouter la forêt, marcher pieds nus ou encore déguster un pétale: l'Atelier des musées propose aux enfants de découvrir les parcours sensoriels inaugurés ce printemps dans le parc. Ils pourront tester leur goût autour de la grande table du verger dans laquelle poussent des plantes comestibles. Ces animations sont prévues les mercredis 14 septembre (7-11 ans) et 28 septembre (4-6 ans), de 14h à 15h30. Renseignements et inscriptions sur le site: www.atelier-des-musees.ch. ●



→ Villa ouverte tous les jours de 10h à 18h
www.jbneuchatel.ch

LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

Errances dans les méandres du temps

L'exposition présentée dans le parc archéologique jusqu'au 22 octobre nous conduit sur des lieux que le photographe Noé Cotter côtoie depuis son enfance. Son exploration nous mène des profondeurs du lac de Neuchâtel aux cavités des gorges de l'Areuse. Les 28 photographies exposées nous invitent à découvrir des paysages en apparence familiers, où les pistes sont brouillées par des jeux d'échelles déroutants. La contemplation de ces lieux réputés proches produit une sensation d'exotisme qui vient questionner nos géographies intimes.

Dans le cadre de son exposition, Noé Cotter proposera le 1^{er} octobre un atelier photographique, sur inscription, autour du thème de la nature morte. Découvrez comment ce genre artistique s'est développé, puis passez derrière votre objectif pour réaliser quelques images. ●



→ Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h
www.latenium.ch



SPORT NEUCHÂTEL, VASTE TERRAIN DE JEU

Des physiques à toute épreuve

Ils et elles étaient 210 athlètes en provenance de toute la Suisse à se presser à Neuchâtel pour participer à la Beach & Barbells, l'une des plus grandes compétitions de CrossFit du pays. Organisée par un comité motivé avec l'appui de 70 bénévoles, la compétition neuchâteloise s'est tenue sur deux jours à la petite patinoire du Littoral et aux Jeunes-Rives. Un défi logistique et écologique de taille : plus de 50 tonnes de matériel ont été acheminées, tandis que les athlètes ont tous apporté leurs couverts pour éviter la vaisselle à usage unique. Mais le plus impressionnant reste la détermination des sportives et sportifs, qui ont su se surpasser au cours de cinq épreuves d'une rare intensité, mêlant haltérophilie, gymnastique, natation et course à pied.

1. Du ski de fond aux Jeunes-Rives ? C'est possible avec la machine SkiErg !
2. Sur les mains ou les pieds, en suspension ou extension, les athlètes savent tout faire.
3. Ces dernières années, le CrossFit s'est largement démocratisé.
4. Repoussant leurs limites, les athlètes n'ont pas hésité une seconde à se jeter dans le lac.
5. Force, endurance et mental : autant de qualités développées par la pratique du CrossFit.

BERNARD PYTHON ET VILLE DE NEUCHÂTEL

